



VICHY
PATRIMOINE MONDIAL

Le petit journal

Année scolaire 2025-2026

L'égalité
ça s'apprend !



Sommaire

Les tout-petits	pages 4 et 5
L'école maternelle	page 6
L'école élémentaire	pages 7 à 9
Le restaurant scolaire	pages 10 et 11
Le mercredi	pages 12 et 13
La sécurité routière	pages 14 et 15
La musique à l'école	page 16
Le Conseil Municipal des Jeunes	page 17
Ville Amie des Enfants	page 18
Le harcèlement scolaire	page 19
AGIR 2035	pages 20 et 21
Culture, loisirs et sport	pages 22 à 30
La parentalité	page 31
Pendant les vacances	pages 32 et 33
Le calendrier 2025 - 2026	page 34
Contacts utiles	page 35





Après quelques semaines de repos bien méritées, les élèves retrouvent le chemin de l'école, les cartables se remplissent et les cours de récréation reprennent vie. Une nouvelle aventure scolaire commence pour nos élèves : les plus jeunes découvrent un nouvel univers, les plus grands retrouvent leurs repères.

À Vichy, cette rentrée n'est pas qu'un simple retour en classe. Elle s'inscrit dans un projet éducatif fort, où chaque enfant est au cœur des priorités. Des activités périscolaires à l'amélioration continue des équipements, en passant par une écoute active des besoins éducatifs, tout est mis en œuvre pour que chacun puisse grandir, apprendre et s'épanouir.

« *La connaissance est le pouvoir. L'information est libératrice. L'éducation est la prémisse du progrès, dans chaque société, dans chaque famille* » rappelait Kofi Annan. À Vichy, ces valeurs se traduisent concrètement : labélisée « *Ville amie des enfants* », la Ville place l'éducation et le bien-être des plus jeunes au cœur de son action, en cohérence avec les engagements du projet de territoire 2035. C'est dans cet esprit que, dès cette rentrée, les repas servis dans les écoles vichyssoises sont préparés par la cuisine territoriale de Cusset, équipement commun à Cusset, Bellerive-sur-Allier, Le Vernet et Vichy. Cette nouvelle organisation garantit des repas de qualité, à base de produits locaux, tout en renforçant la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Cette année encore, Le Petit Journal est là pour vous guider. Il foisonne de conseils pratiques, d'infos utiles et de repères pour mieux comprendre l'organisation de l'école et des activités périscolaires. Ce journal, c'est aussi le fruit d'un bel effort collectif, porté par celles et ceux qui font battre le cœur de nos écoles au quotidien. Ainsi, les élus et la Ville de Vichy restent à l'écoute des parents d'élèves, des équipes éducatives et de tous ceux qui participent à la vie scolaire, pour avancer ensemble tout au long de l'année.

Et si vous ne trouvez pas toutes les réponses dans ce guide complet, pas d'inquiétude ! Le service des Affaires Scolaires vous accueille à l'Hôtel de Ville (*espace au rez-de-chaussée*) pour vous accompagner. Vous pouvez aussi consulter le portail familles (www.familles.vichy.communaute.fr) pour accéder à de nombreux services en ligne et faciliter votre quotidien.

Alors, à toutes les familles, à toutes les équipes pédagogiques et à tous les enfants : très belle année scolaire 2025-2026 !

Frédéric Aguilera
Maire de Vichy
Président de Vichy Communauté
Vice-président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Edouard Auberger
Adjoint Délégué aux Affaires scolaires,
à la Jeunesse et aux Quartiers prioritaires

Le guichet unique petite enfance

C'est quoi ?

Un service qui permet aux parents en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant de 0 à 6 ans de :

- ◆ Disposer d'une présentation complète de l'offre disponible sur le territoire (*accueil collectif et individuel, public et privé*).
- ◆ Déposer un dossier de pré-inscription au sein des crèches de Vichy Communauté.
- ◆ Bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi dans leur recherche (*la famille est contactée par téléphone dans les deux mois en cas de notification de refus pour savoir si elle maintient sa demande*).

GUICHET UNIQUE

Petite-Enfance

Vous cherchez un
mode d'accueil
pour votre enfant de
moins de 6 ans ?



monenfant.fr



Pour contacter le guichet unique :

- 06 59 64 92 87
- guichetpetiteenfance@vichy-communaute.fr





Où et quand ?

Pour faciliter l'accès aux familles, le guichet unique propose sur rendez-vous des permanences sur différents sites du territoire :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	Relais Petite Enfance Bellerive-sur-Allier	Mairie Cusset	Relais Petite Enfance Vichy - Les Gârets	Relais Petite Enfance Vichy - Les Gârets	Relais Petite Enfance Saint-Germain- des-Fossés
Après-midi	Relais Petite Enfance Vichy - Les Gârets	Relais Petite Enfance Vichy - Les Gârets	Relais Petite Enfance Vichy - Les Gârets	Relais Petite Enfance Vichy Hôtel d'agglomération	Relais Petite Enfance Vichy Les Gârets

Pour contacter le guichet unique :
Tél. 06 59 64 92 87
guichetpetiteenfance@vichy-communaute.fr

Retrouvez la liste de toutes les crèches
de Vichy Communauté sur :
www.vichy-communaute.fr/petite-enfance/



À l'école maternelle

L'accueil les

	7h30	8h45	11h45	13h45	16h	17h30	19h
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	Accueil périscolaire 1	Accueil périscolaire 2	
Mercredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire					

NOUVEAUTÉ 2025

L'accueil avant et après la classe

La Ville de Vichy organise le matin et le soir dans toutes les écoles publiques, un accueil périscolaire encadré par le personnel municipal.



INSCRIPTION OBLIGATOIRE



◆ Le matin

Avant la classe, les enfants sont accueillis de **7h30 à 8h45** et encadrés par les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM).

Les parents peuvent récupérer leur(s) enfant(s) à **11h45** et le mercredi jusqu'à **12h15** au plus tard.

◆ Le soir

Après la classe, les enfants (*hors Toute Petite Section*) sont accueillis et encadrés par les ATSEM de **16h à 18h** (*possibilité de départ échelonné*) puis jusqu'à **19h** dans l'école élémentaire de rattachement la plus proche (excepté Lyautey et Alsace où l'accueil se fait sur place jusqu'à 19h).

Maternelle Beauséjour > Élémentaire Georges-Méchin
 Maternelle La Colline > Élémentaire Jacques-Laurent
 Maternelle Pierre-Coulon > Élémentaire Pierre-Coulon
 Maternelle Sévigné et Lafaye > Élémentaire Sévigné et Lafaye

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE FERME À 19H

Renseignements et inscriptions en ligne depuis votre Espace Familles ou au **04 70 30 17 25** ou sur familles.vichy-communaute.fr

Tarifs minimum/maximum Barème CAF* selon les ressources	Maternelles		
	Accueil matin	Accueil 16h-17h30	Accueil 17h30-19h
Vichy	De 0,29 € à 3,06 €	De 0,29 € à 3,06 €	De 0,29 € à 3,06 €
Hors Vichy	De 0,35 € à 3,67 €	De 0,35 € à 3,67 €	De 0,35 € à 3,67 €

* Tarification sous réserve des modifications du plafond et du plancher de la CAF - janvier 2026

jours de classe

À l'école élémentaire

Tarifs minimum/maximum Barème CAF* selon les ressources	Élémentaires		
	Accueil matin	Accueil TAP	Accueil 17h15-19h
Vichy	De 0,29 € à 3,06 €	De 0,46 € à 4,90 €	De 0,54 € à 5,71 €
Hors Vichy	De 0,35 € à 3,67 €	De 0,55 € à 5,88 €	De 0,65 € à 6,85 €

* Tarification sous réserve des modifications du plafond et du plancher de la CAF - janvier 2026

	7h30	8h30	11h30	13h30	15h45	17h15	19h
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire	Pause méridienne	Temps scolaire	TAP	Accueil périscolaire	
Mercredi	Accueil périscolaire	Temps scolaire					

NOUVEAUTÉ 2025

L'accueil avant et après la classe

La Ville de Vichy organise des services d'accueil périscolaires dans toutes les écoles publiques. Lors de ces temps d'accueil, des activités périscolaires sont proposées aux enfants ; celles-ci sont encadrées par du personnel qualifié (animateurs, ETAPS ou intervenants extérieurs).



INSCRIPTION OBLIGATOIRE

◆ Le matin

Avant la classe, les enfants sont accueillis et encadrés par des animateurs diplômés de 7h30 à 8h30.

Les parents peuvent récupérer leur(s) enfant(s) à 11h30 et le mercredi jusqu'à 12h15 au plus tard.



Les activités périscolaires



INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN LIGNE

◆ Le soir

Après la classe, la Ville de Vichy met en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

- **15h45** : sortie de l'école

Départ des enfants sous la responsabilité des parents

- **15h45 à 17h15** : Temps d'Activités Périscolaires (*activités payantes et inscription obligatoire*).

Animations pédagogiques proposées aux enfants du CP au CM2.

Une fiche d'inscription précisant les thématiques retenues et l'ensemble des activités proposées sera distribuée au début de chaque période scolaire.

- **17h15 à 19h** : accueil périscolaire (*activité payante avec inscription obligatoire*).



ÉQUIPE D'ANIMATION	TÉLÉPHONES
GEORGES-MÉCHIN	06 47 43 97 69
JACQUES-LAURENT	06 47 42 05 07
PIERRE-COULON	06 47 42 09 79
SÉVIGNÉ ET LAFAYE	07 87 49 60 70
<i>Tarifs et renseignements page 6</i>	

Pour l'année scolaire 2025/2026, les TAP s'articuleront autour des thèmes suivants :

Période 1 (septembre/octobre) : **Vichy, reine des villes d'eaux et... de la pastille**

Période 2 (novembre/décembre) : **Comment ça va ? (Je découvre mes émotions)**

Période 3 (janvier/février) : **La montagne : sa faune, sa flore et ses jeux olympiques d'hiver**

Période 4 (mars/avril) : **Tous artistes !**

Période 5 (mai/juin) : **Le périscolaire fait son cirque**

Une description plus précise de ces thématiques sera affichée devant les écoles avant chaque début de période.

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Le Centre Social est, depuis la rentrée scolaire 2021, pilote du dispositif CLAS, « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité », en partenariat avec plusieurs établissements scolaires, écoles élémentaires et collèges. Ce dispositif a vocation à favoriser la réussite éducative, à transmettre des méthodes d'apprentissage pour faciliter l'acquisition des savoirs et renforcer la confiance des élèves dans leur capacité de réussite personnelle et scolaire. Différentes activités sont proposées avec des approches pédagogiques spécifiques et adaptées. Le CLAS accompagne également les parents en les aidant à mieux appréhender le système scolaire, faciliter le dialogue avec les enseignants et développer leurs capacités pour accompagner au mieux la scolarité de leurs enfants.

Les rencontres sportives

Chaque année, les élèves des différents établissements se retrouvent le temps de rencontres interscolaires organisées par le Service des Sports :

- Cross des écoles
- Rencontres de gymnastique

D'autres activités seront proposées au cours de l'année.



Le sport à l'école

La Ville met à disposition de chaque école élémentaire de Vichy (publique et privée) des éducateurs sportifs afin d'assurer 2 heures d'enseignement d'éducation physique et sportive par semaine dans chaque classe. Sont proposés des sports en salle et de plein air.



Le restaurant scolaire

★ NOUVEAUTÉ 2025

Retrouvez les menus proposés à vos enfants sur ville-vichy.fr/ecoles/cantine

Les enfants déjeunent à partir de 11h30 dans les écoles élémentaires et dès 11h45 dans les écoles maternelles. À partir de la rentrée de septembre, les repas servis dans les écoles seront préparés par la Cuisine Locale de Cusset, engagée pour une alimentation saine, locale et de qualité.

Chaque jour, les enfants bénéficieront :

- d'un menu unique à base de produits frais, de saison, locaux ou bio,
 - de fruits et légumes cultivés localement, de viandes françaises, de produits laitiers produits dans la région,
 - de desserts variés, avec un fruit bio ou une préparation à base de fruits, et une pâtisserie maison par semaine,
 - d'un menu végétarien une fois par semaine et d'un menu à thème chaque mois,
 - de pain bio ou à base de farine bio,
 - de contenants en inox, choisis pour limiter les perturbateurs endocriniens.
- ◆ En cas d'allergie alimentaire, un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) peut être mis en place. Rapprochez-vous du directeur de l'école.

Sensibilisation au gaspillage alimentaire :

Cette initiative vise à impliquer tous les acteurs de la restauration scolaire (enfants, parents, agents de restauration). À noter que le projet est développé en partenariat avec le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** de Vichy Communauté.

Le rôle des parents est aussi essentiel dans cette démarche :

- ◆ En étant force de proposition.
- ◆ En rendant chaque enfant acteur de la réduction du gaspillage alimentaire au restaurant scolaire.
- ◆ En prévenant bien en amont (lorsque cela est possible) l'annulation des repas à la restauration scolaire.



Chaque jour, tous les déchets alimentaires des cantines sont ramassés et mis dans le composteur. Les espaces verts récupèrent le compost qui est utilisé dans les parcs et jardins de la Ville ou de nos écoles.



Plus de facture papier

Retrouvez vos factures dématérialisées sur votre compte personnel.

Inscription en ligne depuis votre Espace Familles

Trois possibilités pour réserver ou annuler vos repas :

- Sur le site familles.vichy-communaute.fr
via votre compte personnel
- Sur le répondeur de la restauration scolaire au **04 70 30 55 90**
- Par mail à espace-famille@ville-vichy.fr

Les réservations occasionnelles ainsi que les annulations sont possibles selon le calendrier suivant :

JOUR DU REPAS	RÉSERVATION / ANNULATION
Lundi	jusqu'au mardi précédent
Mardi	jusqu'au mercredi précédent
Jeudi	jusqu'au vendredi précédent
Vendredi	jusqu'au lundi précédent

Absences justifiées :

Une absence justifiée est considérée et le repas non facturé lorsque l'annulation est faite dans les délais (selon le calendrier ci-dessus) ou en cas d'absence pour maladie, sur présentation d'un justificatif médical **au plus tard la semaine qui suit.**

Réservations exceptionnelles :

Une réservation peut être acceptée exceptionnellement, en cas d'urgence, et dans la mesure des places disponibles, après en avoir informé impérativement le service de restauration scolaire de l'Espace Écoles avant **10h** dernier délai le matin même, au 04 70 30 55 90.

Ce repas sera facturé au tarif « Hors délai » à **6€.**

Combien ça coûte ?

Tarifs :

- **1.50€** pour les revenus annuels du foyer inférieurs ou égaux à 15 000€
- **2.50€** pour les revenus annuels du foyer entre 15 001€ et 25 000€
- **3.50€** pour les revenus annuels du foyer entre 25 001€ et 35 000€
- **4.50 €** pour les revenus annuels supérieurs à 35 001€
- **6€** pour les élèves domiciliés hors de Vichy
- **6€** le repas commandé « Hors délai »

Le tarif de la cantine comprend les frais d'encadrement des enfants lors du déjeuner.

Règlement :

- par prélèvement automatique (en fournissant un RIB à l'Espace Écoles ou en ligne depuis votre espace personnel)
- en ligne sur www.ville-vichy.fr ou sur www.payfip.gouv.fr
- au Trésor Public (rue du Bief à Cusset) à réception de votre facture sur votre espace personnel
- paiement auprès d'un buraliste agréé via le QR Code figurant sur votre facture.



Le mercredi



Attention nouveaux lieux d'accueil

Accueil de loisirs à l'école Georges-Méchin



Le Centre de Loisirs du mercredi accueille les enfants des écoles maternelles et des écoles élémentaires.

◆ Les maternelles

30 rue de Reims - de la Petite à la Grande Section

40 places

◆ Les élémentaires

12-16 rue de Soissons - du CP au CM2

56 places

Équipe animation 06 07 87 47 61

Le Centre de Loisirs est ouvert les mercredis du 3 septembre 2025 au 1^{er} juillet 2026 inclus (uniquement pendant les périodes scolaires).

◆ Formules d'accueil :

- **Repas et après-midi** : un service de restauration est possible pour les enfants scolarisés le matin (*un ramassage en bus à partir de 11h30 et 11h45 est prévu dans les écoles*). Pour les enfants non scolarisés le matin, arrivée à 12h au centre de loisirs à l'école Georges-Méchin (*entrée au 37 rue du Bel-Air*).
- **Après-midi uniquement** : les enfants sont accueillis au centre de loisirs à l'école Georges-Méchin (*entrée au 37 rue du Bel-Air*) entre 13h15 et 13h30.
- **Le soir** : les parents peuvent venir récupérer leurs enfants à partir de 17h jusqu'à 19h au centre de loisirs à l'école Georges-Méchin (*entrée au 37 rue du Bel-Air*).

Inscriptions modulables en ligne sur votre espace familles (*à l'année, mois par mois, semaine par semaine*) et modifiable jusqu'au lundi 12h qui précède le mercredi concerné.

Facture mensuelle en ligne établie à terme échu avec la restauration scolaire et les accueils périscolaires

Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Écoles de la Ville de Vichy
au 04 70 30 17 25 ou sur familles.vichy-communaute.fr

Le mercredi, combien ça coûte ?

En fonction des ressources* (sur la base de l'avis d'imposition des parents) :

- pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés à Vichy ou contribuables à la fiscalité locale de Vichy : de 1,73 € à 18,36 € + repas (*tarif voir page 11*) par mercredi
- pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés dans une autre commune : de 2,08 € à 22,03 € + repas (tarif hors commune : 6 €) par jour.

* Tarification sous réserve des modifications du plafond et du plancher de la CAF au 1^{er} janvier 2026

◆ Au Centre Social René-Barjavel

Boulevard Franchet d'Esperey - De 3 à 14 ans

L'accueil de loisirs pour les 3-10 ans est ouvert les **mercredis de 13h30 à 18h** et propose des activités ludiques, sportives et culturelles autour d'un thème d'animation. Tarif en fonction des ressources : tarif minimum 0,87 € par enfant et par ½ journée (dégressivité selon le nombre d'enfants).

Tarifcation valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Pour les **11-14 ans**, des activités de soutien scolaire, éducatives, culturelles et sportives sont proposées aux jeunes résidant dans le quartier « les Ailes - Port de Charmeil » ou scolarisés au Collège Jules Ferry. Inscriptions par sessions de mercredis (le tarif est de 10 € à l'année).



Renseignements et inscriptions :

Centre Social René-Barjavel - Bd Franchet d'Esperey - Tél. 04 70 30 43 20

• Pièces à fournir :

N° d'allocataire CAF, justificatif de domicile, avis d'imposition sur le revenu (n-1), livret de famille, attestation d'assurance responsabilité civile et carnet de santé de l'enfant.

Le Centre accueille en priorité les enfants habitant le Quartier des « Ailes - Port de Charmeil », et dans la limite des places disponibles, tout enfant résidant à Vichy ou dans l'agglomération.



Savoir rouler à vélo



Ce programme mis en place dans toutes les écoles élémentaires de Vichy permet aux enfants de 6 à 11 ans de :

- Devenir autonome à vélo
- Pratiquer régulièrement une activité physique
- Se déplacer de manière écologique et économique

D'une durée de 10h, il est divisé en 3 blocs

Bloc 1 : Savoir pédaler

- Objectif : maîtriser les fondamentaux : l'équilibre, la conduite (pédaler, tourner, freiner)
- Durée : 2 à 5h (selon le niveau initial des enfants)
- Lieu : milieu fermé (sans circulation)
- Encadrants : ETAPS et Police Municipale

Bloc 2 : Savoir circuler

- Objectif : découvrir la mobilité en milieu sécurisé : règles de sécurité (signalisation, communication)
- Durée : 3h
- Lieu : milieu fermé (sans circulation)
- Encadrants : ETAPS et Police Municipale

Bloc 3 : Savoir rouler à vélo

- Objectif : apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique
- Durée : 2 à 5h
- Lieu : milieu ouvert
- Encadrants : ETAPS et Police Municipale

À l'issue de chaque bloc, l'encadrant valide les compétences acquises sur un livret pédagogique remis, par la suite, aux enfants.



Le permis piéton

Le permis piéton matérialise auprès des enfants de CE2 une étape dans l'acquisition des savoirs exigés par l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route).

La formation est assurée par les enseignants à l'aide d'un film, d'un livret (théorie) et par la Police Municipale de Vichy (pratique). Prévention MAIF est partenaire de cette opération et propose différents outils d'accompagnement.

L'opération a pour objectif de :

- former tous les élèves de CE2 à devenir autonomes et responsables dans leurs déplacements piétons ;
- inscrire le déplacement piéton dans le cadre du développement durable.

Au cours de l'année scolaire 2024/2025, 11 classes soit 216 élèves ont été sensibilisés aux bonnes conduites par les enseignants et la Police Municipale.



La musique à l'école

La Ville de Vichy, en partenariat avec le Conservatoire de Vichy Communauté, propose aux élèves des écoles maternelles et élémentaires de s'initier à la musique, et de découvrir les instruments au sein de leur école. Trois professeurs (Dumistes) spécialement formés pour les interventions scolaires interviennent régulièrement dans chaque établissement.

Dans le cadre du dispositif « **Orchestre à l'école** » et d'une intervention hebdomadaire tout au long de l'année scolaire, les professeurs du conservatoire apprennent aux enfants à jouer d'un instrument de musique en collectif.



Le Conseil Municipal des Jeunes



Le Conseil Municipal des Jeunes est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté permettant aux jeunes de participer à la vie de leur commune. C'est aussi un lieu de dialogue entre élus adultes et représentants des enfants qui proposeront au Conseil Municipal leurs propres projets ou propositions d'action.



Au cours de cette 1^{ère} année riche en évènements et en projets, les jeunes élus ont participé aux différentes commémorations et manifestations aux côtés d'élus adultes : plantation d'arbres au Parc Omnisports, visite d'un laboratoire à l'Université Clermont Auvergne, bicentenaire de la pastille de Vichy ou encore l'inauguration du Parc des Sources.

En Octobre 2024, 24 enfants de CM1 et CM2 ont été élus pour ce nouveau mandat. Les enfants de CM2 ont été élus pour 1 an et les enfants de CM1 pour 2 ans, ce qui permet, pour cette 4^e mandature, de s'inscrire dans la continuité et d'assurer la transition chaque année avec les nouveaux jeunes conseillers. De nouvelles élections sont prévues en Octobre 2025 pour élire et renouveler la moitié de ce conseil municipal des jeunes.



Vichy, ville amie des enfants

La Ville de Vichy s'est vue décerner le titre de « Ville amie des enfants » pour les années 2020-2026. Ce titre promeut les droits de l'enfant et son application par la communauté et valorise la qualité des actions et des projets en direction des 0-18 ans.



Cinq engagements pour le mandat 2020-2026

Une ville amie des enfants...



Le harcèlement scolaire

C'est quoi ?

Il est défini comme une violence répétée verbale, physique ou psychologique à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre, au sein même de l'école.

Ce harcèlement peut se poursuivre en dehors de l'enceinte scolaire par des moyens de communication modernes (téléphone, réseaux sociaux...), on parle alors de cyber-harcèlement.

Disons STOP au Cyber-harcèlement !

La Ville de Vichy s'engage dans la lutte contre le harcèlement dont le harcèlement scolaire et mettra en place tout au long de l'année des actions de sensibilisation en lien avec le comité discrimination.



NON AU HARCÈLEMENT

Victime ou témoin
de harcèlement ?

Appelez le **3020** (numéro gratuit face au harcèlement)

Appelez le **3018** (numéro gratuit face au cyberharcèlement)



AGIR 2035 est la feuille de route qui détermine les enjeux de demain et fixe les grandes opérations que Vichy mènera sur les 13 prochaines années afin de faire rayonner le territoire dans de multiples domaines et notamment au niveau de l'enfance



Une ville
Un territoire
Un projet



AGIR 2035

A

Affirmer
notre statut
de
Reine des
villes d'eaux
du XXI^e siècle

G

Garantir
une
meilleure
qualité de vie
pour tous

I

Innover
pour
accélérer la
lutte contre le
changement
climatique

R

Renforcer
et affirmer
l'identité
du cœur
de Vichy

Déclinaison du plan d'action pour l'enfance

Pilier 2 : GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

• Réduire significativement les inégalités

Garantir un parcours éducatif cohérent et de qualité pour les enfants et les jeunes :

- 1- Faire bénéficier tous les enfants scolarisés dans les écoles publiques de Vichy d'une aide aux devoirs chaque soir.
- 2- Permettre à tous les enfants scolarisés à Vichy de s'initier à une pratique musicale.
- 3- Inciter les clubs sportifs à offrir une pratique sportive gratuite aux enfants vichyssois grâce à des partenariats avec la commune.
- 4- Permettre aux jeunes enfants primo-arrivants de bénéficier de cours de français langue étrangère au sein de leur école.

• Faire de Vichy la ville des enfants

Investir dans l'accompagnement des parents :

- 5- Mettre en place des cycles de conférences ayant pour thème les défis de l'adolescence.

• Faire de la nutrition et de la santé des facteurs déterminants du développement de l'enfant et de l'adolescent

- 6- Offrir aux enfants vichyssois fréquentant les différents lieux d'accueil et les écoles publiques de Vichy des repas sains, équilibrés mettant en avant les produits locaux.
- 7- Sensibiliser les différents acteurs intervenants auprès des enfants sur la détection des troubles du développement de l'enfant.
- 8- Promouvoir un environnement favorable à la bonne santé des enfants.

• Accueillir les enfants vichyssois dans des écoles durables, dotées d'équipement adaptés à l'évolution des méthodes pédagogiques de l'Éducation Nationale

- 9- Reconstruire selon les dernières normes écologiques l'école élémentaire Pierre-Coulon.
- 10- Rénover l'école Jacques-Laurent.
- 11- Équiper toutes les écoles des derniers outils informatiques et numériques.
- 12- Verdir toutes les cours de nos écoles.

• Développer, promouvoir et valoriser la participation des jeunes dans leur ville :

- 13- Accompagner le Conseil Municipal des jeunes dans l'organisation de leurs actions.

• Développer des actions d'aide aux familles et aux enfants victimes de comportements déviants

- 14- Sensibiliser les adultes accompagnant les enfants sur la détection des violences physiques, sexuelles et psychologiques.
- 15- Promouvoir un numéro vert destiné aux enfants.
- 16- Sensibiliser les jeunes sur le cyber-harcèlement.



Le Conservatoire de Vichy Communauté

Le Conservatoire de Vichy Communauté classé « Conservatoire à rayonnement départemental » par le Ministère de la Culture est né le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des écoles de musique de Vichy, Bellerive-sur-Allier, Cusset, Saint-Yorre et Saint-Germain-des-Fossés.

Il compte quelque 1200 élèves et propose l'apprentissage de 30 disciplines encadrées par 60 professeurs. Formation musicale, chant, percussions, batterie, piano, orgue, clavecin, guitare électrique, guitare basse, violon, violon traditionnel, alto, violoncelle, contrebasse, cor, trombone, trompette, tuba, saxophone, flûte traversière, basson, hautbois, clarinette, cornemuse, harpe, accordéon, vielle à roue, théâtre, ateliers bébés-parents (0-36 mois), Musique Assistée par Ordinateur (MAO), histoire de la Musique, histoire du Jazz... Au-delà de la musique, le conservatoire dispense également des cours de théâtre

Les cours ont lieu en dehors du temps scolaire, en fin d'après-midi ainsi que les mercredis et samedis.

Divers ensembles et ateliers sont également proposés : chorales enfants, ados et adultes, art lyrique, atelier jazz vocal, et atelier « musiques improvisées », orchestres à cordes et à vent, ensembles de percussions Steel Drum (originaires des Caraïbes), ensembles Musiques Actuelles (Soul Funk, Metal, Jazz,...), ensembles de musiques traditionnelles...

Les inscriptions sont ouvertes en ligne via l'Espace Familles.

Reprise des cours le 8 septembre 2025.

www.vichy-communaute.fr/conservatoire



Vichy Culture

Vichy Culture, gère trois lieux culturels emblématiques à Vichy : l'Opéra, le Centre Culturel et les galeries d'expositions.

Les activités de Vichy Culture s'articulent autour de la diffusion de spectacle vivant, à travers une programmation pluridisciplinaire reflétant les principaux courants de la production actuelle, la promotion et l'accompagnement d'artistes émergents ainsi que la réalisation d'expositions originales autour des arts visuels.

À ce titre, Vichy Culture organise plus de 120 manifestations par an, réparties sur deux saisons (Saison Culturelle et Vichy [Culture] Estivale) ponctuées de deux festivals : *Tintamarre* (Jeune Public) et *Portrait(s)*, rendez-vous photographique.

AUTOUR DE LA SAISON 2025-2026

- ◆ Vichy Culture met en place plusieurs actions culturelles (*rencontres, ateliers, bords de scène, visites commentées...*) à destination des élèves et familles, visant à mieux appréhender sa programmation.

Programme complet : opera-vichy.com/actions-culturelles

- ◆ Vichy Culture propose aux groupes scolaires, en relation avec le Musée de l'Opéra de Vichy, une **visite guidée de la salle de l'Opéra**, monument classé et unique opéra de style Art Nouveau en France.

Sur demande - sous réserve de la disponibilité de la salle.

Les groupes scolaires et les personnes de moins de 26 ans bénéficient de tarifs préférentiels.

Contacts

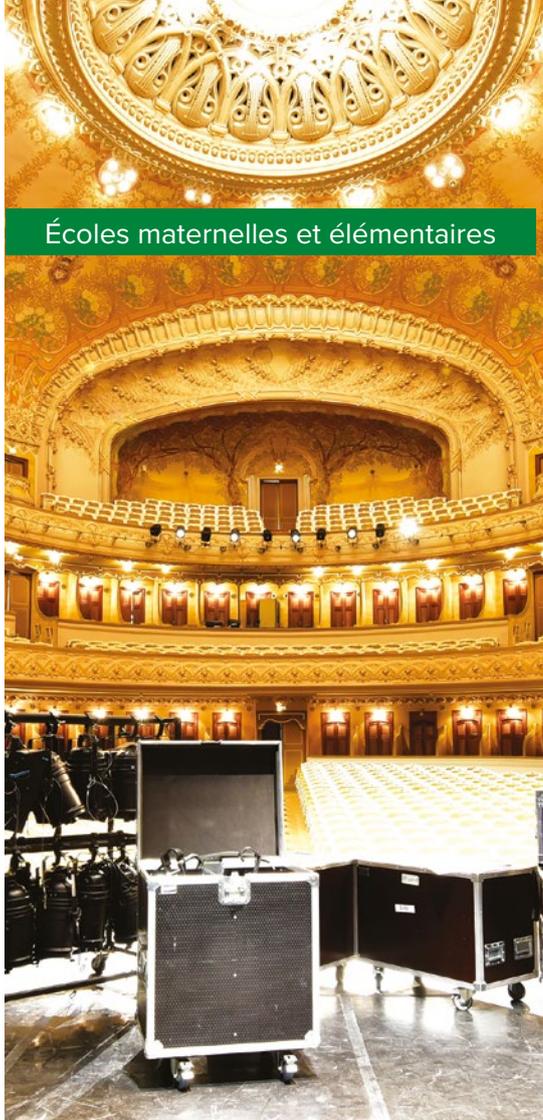
Billetterie : billetterie@vichyculturel.fr - 04 70 30 50 30

Action culturelle : 04.70.30.50.31 - c.carrias@vichyculture.fr

Visite : 04 70 30 50 44 - c.gresillon@vichyculture.fr

Site internet

www.opera-vichy.com



Écoles maternelles et élémentaires

Culture, loisirs et sport

Portrait(s) #13

RENDEZ-VOUS PHOTOGRAPHIQUE

GRATUIT

Découvrez en famille la 13^e édition du rendez-vous photographique Portrait(s) !

Un superbe évènement dans les lieux emblématiques de Vichy comme le Grand Établissement Thermal, le Hall des Sources, le Parc des Sources ou encore l'Esplanade du Lac d'Allier.

Un parcours de 7 expositions accessible jusqu'au dimanche 28 septembre 2025.

Pour accompagner les plus jeunes, un guide du jeune public est disponible au Grand Établissement Thermal ou téléchargeable en ligne sur : opera-vichy.com/agenda/portraits-13

Une exposition à destination du jeune public est organisée chaque année durant la période hivernale.



Festival Tintamarre 16^e édition

À VICHY

◆ Mercredi 12 novembre à 18h - Spectacle musical, beat box
« **Non ! Je veux pas** »

Interprété par *la compagnie Marjolaine Minot*
Centre Culturel - Dès 3 ans - Durée : 35 mn

◆ Samedi 15 novembre à 19h - Humour musical
« **Drum Brothers** »

Interprété par *Les frères Colle* - Centre Culturel
À partir de 6 ans - Durée : 1h10

◆ Dimanche 16 novembre à 10h - Conte musical
« **Pépito Petit Bateau** »

Interprété par *La Polycompagnie*
Centre Culturel - Dès 3 ans - Durée : 45 mn



© Cheub

DU 12 AU 23 NOVEMBRE 2025

Festival musical pour petits et grands
présenté par Vichy Culture,
Musiques Vivantes, le Théâtre de Cusset
et le Geysier de Bellerive-sur-Allier.

◆ Dimanche 16 novembre à 16h - Spectacle visuel et
musical immersif - « **Le Carnaval des animaux** »

Interprété par *La Ferme production*
Opéra - Dès 4 ans - Durée : 60 mn

◆ Mercredi 19 novembre à 18h - Théâtre de
Marionnettes - « **Ô** »

Interprété par la compagnie *La Volubile*
Centre Culturel - Dès 3 ans - Durée : 50 mn

À BELLERIVE-SUR-ALLIER

◆ Samedi 22 novembre à 16h - Spectacle Musical
« **À la dérive** »

Interprété par la compagnie *La Rustine*
Le Geysier - Dès 3 ans - Durée : 50 mn

À CUSSET

◆ Dimanche 23 novembre à 15h - Théâtre musical
« **Puisque c'est comme ça, je vais faire un opéra toute
seule** »

Interprété par la compagnie *Je garde le chien*
Théâtre de Cusset - Dès 5 ans - Durée : 40 mn

La Médiathèque Valéry-Larbaud

La médiathèque offre, dans son espace « jeune public », des univers imaginés pour tous les enfants avec albums, romans, contes, BD, mangas, documentaires, langues étrangères, revues, DVD, CD, jeux vidéo, puzzles, jeux de société.

Les enfants peuvent lire, écouter de la musique, jouer à des jeux de société, à des jeux vidéo, en famille ou entre copains, accéder à Internet... Ils peuvent aussi emprunter des documents pour prolonger ce moment à la maison.

La médiathèque est gratuite pour les enfants vichyssois. Des animations et spectacles sont proposés tout au long de l'année.

Durant l'année scolaire, la médiathèque reçoit les élèves des écoles de Vichy pour des animations, des lectures et la découverte de ses espaces et activités.

- ◆ Animations à thèmes pour les classes maternelles avec des albums, des contes, de l'écoute musicale...
- ◆ Visites thématiques et lectures pour les classes élémentaires et découverte du patrimoine de Vichy.

Les animations sont gratuites et sur réservation.

En 2025, la médiathèque fête ses 40 ans !





ANIMATIONS, ATELIERS ET SPECTACLES, LES PREMIÈRES DATES :

◆ Pour les moins de 4 ans :

• « Les Bébélecteurs »

Un mercredi et un samedi par mois

Mercredi 17 septembre, samedi 27 septembre,
mercredi 15 octobre, samedi 25 octobre,
mercredi 19 novembre, samedi 22 novembre,
mercredi 10 décembre, samedi 13 décembre.

◆ À partir de 4 ans

• « Raconte-moi une histoire »

Mardi 21 octobre et mardi 28 octobre.

◆ « La médiathèque fait son cinéma »

Vendredi 31 octobre.

◆ Ateliers de loisirs créatifs

• « Les ateliers des petites vacances »

Du mardi 21 octobre au vendredi 24 octobre.

◆ Ateliers jeux de société

• « La médiathèque se la joue »

Vendredi 24 octobre (à partir de 7 ans).

◆ Ateliers jeux vidéo

Tous les mercredis et samedis de 15h à 17h.



◆ Spectacles

• « L'oiseau marabout ou le rêve à portée d'aile »

Par la compagnie *Mélimélomanilémo*

Dimanche 5 octobre à 16h (à partir de 8 ans).

• « La vallée des livres »

Par la compagnie *Les lucarnes songeuses*

Dimanche 7 décembre, à 15h et 16h30 (à partir de 6 ans).

◆ Les 40 ans de la médiathèque !

Animations toute la journée du samedi 29 novembre.

Renseignements sur mediatheques.vichy-communaute.fr et sur www.facebook.com/mediathequeVichy

ou à la médiathèque - 106-110, rue du Maréchal Lyautey - Tél. 04 70 58 42 50

Horaires d'ouverture : mardi et jeudi de 14h à 18h - mercredi, vendredi et samedi de 10h à 19h

Le 1^{er} dimanche de chaque mois de 14h à 18h.

Les espaces verts



Conforter et développer l'image de la Ville, territoire engagé pour la nature et la biodiversité, est un objectif clairement identifié pour lutter contre le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité.

Afin de sensibiliser dès maintenant les jeunes Vichyssois à ces enjeux, le service Espaces Verts propose des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement :

- ❖ **Visites botaniques** et observations de la biodiversité au parc Napoléon III (2 visites par an hors événementiels).
- ❖ Initiation à la biodiversité au jardin de la biodiversité (*Parc du Soleil*).
- ❖ Découverte du Centre de production horticole et du monde de l'horticulture.
- ❖ **Ateliers** de semis, de repiquage et de rempotage.
- ❖ Accompagnement des équipes enseignantes pour réaliser des plantations potagères ou encore pour fleurir les écoles.

❖ Un jardin apicole pour butiner la biodiversité !

Inauguré le 7 juin 2025 à l'occasion des « *Rendez-vous aux jardins* », ce jardin apicole est un espace spécialement aménagé pour accueillir et nourrir les abeilles ainsi que d'autres insectes pollinisateurs (*bourdons, papillons...*). Il est composé de 144 variétés de plantes mellifères riches en nectar et pollen, choisies pour fleurir du printemps à l'automne. Ce jardin favorise la biodiversité, soutient la santé des colonies d'abeilles et sensibilise le public à leur rôle essentiel dans la nature. On y trouve des arbustes, des arbres, un point d'eau, des zones sauvages (*prairies*) ainsi qu'un parcours pédagogique pour les écoles, les visiteurs et les curieux. C'est un lieu à la fois écologique, éducatif et esthétique.

Les demandes d'animations doivent être formalisées par mail à l'adresse mail suivante s.maridet@ville-vichy.fr.
Service des Espaces Verts au 04 70 30 17 87
espaces-verts.ville-vichy.fr

Les clubs sportifs et ateliers culturels

Sports nautiques, sports de combat, sports collectifs, danse, théâtre, arts plastiques...

Inscrivez vos enfants dans les très nombreux clubs sportifs et associations culturelles de la ville.

Ils proposent des activités adaptées à chaque tranche d'âge en dehors du temps scolaire.

Rendez-vous au

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 6 septembre 2025 de 10h à 18h

au Palais des Congrès-Opéra

Retrouvez toutes les coordonnées des clubs et associations sur www.ville-vichy.fr/associations

ou en téléphonant au service des sports au 04 70 59 51 11



Actions mémorielles et patrimoniales

HISTOIRE ET MÉMOIRE(S)

Dans le cadre de la convention qui a été signée avec le Mémorial de la Shoah, la Ville de Vichy souhaite renforcer ses actions en faveur du travail de mémoire, de transmission et de commémoration, en direction des enfants du cycle 3 et des adolescents.

Afin de rappeler les valeurs humanistes qui fondent la démocratie, la Ville organise chaque année, dans le cadre de la journée du 27 janvier, dédiée à la « mémoire des génocides et à la prévention des crimes contre l'humanité », une semaine d'événements. La prochaine édition d'« Histoire et Mémoire(s) » se déroulera du 27 janvier au 7 février 2026.



BICENTENAIRE DE LA PASTILLE VICHY

La Ville de Vichy développe également ses actions en faveur de la découverte de son patrimoine. Ainsi, à l'occasion du bicentenaire de l'invention de la pastille Vichy, la Ville propose jusqu'au 2 novembre 2025, une exposition dans le hall des sources, pour tout savoir sur l'histoire de ce bonbon et de son inventeur. En outre, une exposition de pastilles géantes décorées par des artistes venant des grandes villes d'eaux d'Europe, est présentée dans le Parc des Sources. À l'aide d'un livret disponible à l'office de tourisme, les enfants peuvent partir à la découverte des œuvres mais aussi de la pastille Vichy.

À cette occasion, le service des affaires scolaires propose aux classes de CE2, CM1 et CM2, encadrées par leur enseignant, des créneaux pour effectuer ce jeu de piste (durée d'environ 1h). Cette animation pédagogique est gratuite et sera assurée par les directeurs périscolaires de la Ville et leurs adjoints.



La parentalité

Centre Social René-Barjavel

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS « AQUARELLE »

Le Centre Social René-Barjavel accueille les parents et leur(s) enfant(s) de 0 à 4 ans, chaque jour au LAEP Aquarelle. Passerelle entre la famille et le monde extérieur, les Lieux d'Accueil Enfants Parents sont ouverts de 9h30 à 11h30 les lundis et mercredis au centre-ville et les mardis, jeudis, vendredis à l'annexe du Centre Social Barjavel.

LES JOURNÉES DE LA PARENTALITÉ

Les journées de la Parentalité sont organisées tout au long de l'année, de septembre 2025 à juin 2026, par le Centre Social René-Barjavel. Elles font la part belle à la relation Parents/ Enfants.

Des ateliers pour les tout-petits comme pour les plus grands, des temps d'échanges, des expositions ainsi que des conférences autour de différentes thématiques, sont proposés.

Un temps fort à ne pas rater !

Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 8 octobre et en novembre (date à venir)

Le programme de chaque intervention vous sera communiqué par mail et des flyers seront distribués dans les écoles.

Venez nombreux !

Tout le programme sur www.ville-vichy.fr



LE CENTRE SOCIAL RENÉ-BARJAVEL PORTE D'AUTRES ACTIONS AUTOUR DE LA PARENTALITÉ :

- ◆ **Les RDV des mardis :** Un moment rien que pour vous autour d'un café, chaque mardi à l'annexe du Centre Social René-Barjavel entre 9h et 11h30.
- ◆ **Les RDV des vendredis ateliers parents / enfants.** Venez participer à un temps d'animation autour du développement de votre enfant chaque vendredi (psychomotricité - éveil musical - éveil sensoriel - lecture de contes - atelier cuisine).
- ◆ **Les après-midis récréatifs :** Venez en famille partager des temps conviviaux, ludiques, créatifs et culturels pendant les vacances scolaires et certains samedis (*lieu renseigné selon programmation*).
- ◆ **Les nuits des contes :** le Centre Social René-Barjavel vous accueille lors de trois événements tout public. Lectures, spectacles et rencontres artistiques sont au programme.

Le Centre Social René-Barjavel

L'accueil de loisirs pour les 3-17 ans est ouvert pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (inscription à la journée). Il propose des activités ludiques, sportives et culturelles autour d'un thème d'animation.

Le Centre Social René-Barjavel accueille en priorité les enfants habitant le Quartier des Ailes - Port-de-Charmeil et, dans la limite des places disponibles, tout enfant résidant à Vichy ou dans l'agglomération.



Renseignements et inscriptions

Centre Social René-Barjavel - Bd Franchet d'Esperey - Quartier des Ailes
Tél. 04 70 30 43 20 - (Tarifs et modalités d'inscription voir page 13)

ville-vichy.fr/centre-social-rene-barjavel • facebook.com/CentreSocialReneBarjavel

Les Centres de Loisirs pendant les vacances scolaires

- ◆ **Les Garêts** à Vichy (3 à 11 ans)
Ouvert toutes les vacances sauf Noël
30 rue des Pâquerettes - Tél. 04 63 01 10 93
- ◆ **Le Parc du Soleil** à Vichy (7 à 11 ans)
Ouvert en juillet et août
Avenue de France, Parc des Bourins
Tél. 04 70 32 32 84
- ◆ **Le pôle enfance « Pierre Corniou »**
à Bellerive-sur-Allier (de 3 à 11 ans
en fonction des périodes de vacances)
12 bis Esplanade François Mitterrand
(à côté de la Mairie) - Tél. 04 70 96 57 04
- ◆ **Turgis** à Cusset (3 à 11 ans)
Ouvert toutes les vacances sauf Noël
Route de Chassignol - Tél. 04 70 98 17 83
- ◆ **À Vendat** (3 à 11 ans)
Ouvert toutes les vacances sauf en août et Noël
3 rue des Landes - Tél. 06 45 98 78 12
- ◆ **À Saint-Germain-des-Fossés** (3 à 11 ans)
Rue du Moulin Froid - Tél. 04 70 58 19 62

Ados aventure

- ◆ **Le Petit Prince**
à Bellerive-sur-Allier (11 à 17 ans)
Ouvert 1 semaine chaque période de petites vacances
et en juillet - 19 rue du Stade - Tél. 04 70 32 02 37

Activités physiques et sportives proposées par la Ville de Vichy

- ◆ **Mes Vacances Multisports à Vichy (10 à 16 ans)**
Ouvert une semaine à chaque petites vacances scolaires (sauf Noël).
Parc Omnisports AURA - Vichy - Tél. 04 70 59 51 11
- ◆ **Le Pass'sport à Vichy (10 à 16 ans)**
Ouvert en juillet et août
Parc Omnisports AURA - Vichy - Tél. 04 70 59 51 11



Renseignements et inscriptions
auprès de l'Espace Familles de Vichy Communauté
9 place Charles-de-Gaulle
ou sur le site www.vichy-communaute.fr
Tél. 04 63 64 71 83

Tarif : fixé sur une base journalière, en fonction
des ressources des parents (selon le barème de la
Caisse d'Allocations Familiales).

Calendrier 2025 - 2026

ZONE A	ZONE B	ZONE C
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

SEPT. 2025	OCT. 2025	NOV. 2025	DÉC. 2025	JANV. 2026	FÉV. 2026	MARS 2026	AVRIL 2026	MAI 2026	JUIN 2026	JUIL. 2026	AOÛT 2026
L 1 RENTRÉE	M 1	S 1	L 1	J 1	D 1	D 1	M 1	V 1	L 1	M 1	S 1
M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	L 2	J 2	S 2	J 2	J 2	D 2
M 3	V 3	L 3	M 3	S 3	M 3	M 3	V 3	D 3	M 3	V 3	L 3
J 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4	M 4	S 4	L 4	J 4	S 4	M 4
V 5	D 5	M 5	V 5	L 5	J 5	J 5	D 5	M 5	V 5	D 5	M 5
S 6	L 6	J 6	S 6	M 6	V 6	V 6	L 6	M 6	S 6	L 6	J 6
D 7	M 7	V 7	D 7	M 7	S 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7
L 8	M 8	S 8	L 8	J 8	D 8	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8	S 8
M 9	J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	L 9	J 9	S 9	M 9	J 9	D 9
M 10	V 10	L 10	M 10	S 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10
J 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11	M 11	S 11	L 11	J 11	S 11	M 11
V 12	D 12	M 12	V 12	L 12	J 12	J 12	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12
S 13	L 13	J 13	S 13	M 13	V 13	V 13	L 13	M 13	S 13	L 13	J 13
D 14	M 14	V 14	D 14	M 14	S 14	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14	V 14
L 15	M 15	S 15	L 15	J 15	D 15	D 15	M 15	V 15	L 15	M 15	S 15
M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	L 16	J 16	S 16	M 16	J 16	D 16
M 17	V 17	L 17	M 17	S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17
J 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	M 18	S 18	L 18	J 18	S 18	M 18
V 19	D 19	M 19	V 19	L 19	J 19	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19	M 19
S 20	L 20	J 20	S 20	M 20	V 20	V 20	L 20	M 20	S 20	L 20	J 20
D 21	M 21	V 21	D 21	M 21	S 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21
L 22	M 22	S 22	L 22	J 22	D 22	D 22	M 22	V 22	L 22	M 22	S 22
M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	L 23	J 23	S 23	M 23	J 23	D 23
M 24	V 24	L 24	M 24	S 24	M 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24	L 24
J 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25	M 25	S 25	L 25	J 25	S 25	M 25
V 26	D 26	M 26	V 26	L 26	J 26	J 26	D 26	M 26	V 26	D 26	M 26
S 27	L 27	J 27	S 27	M 27	V 27	V 27	L 27	M 27	S 27	L 27	J 27
D 28	M 28	V 28	D 28	M 28	S 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28
L 29	M 29	S 29	L 29	J 29	D 29	D 29	M 29	V 29	L 29	M 29	S 29
M 30	J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	L 30	J 30	S 30	M 30	J 30	D 30
	V 31		M 31	S 31		M 31		D 31		V 31	L 31

Fermeture exceptionnelle de l'Espace Écoles

→ Les classes vaqueront le **vendredi 15 mai 2026** et le **samedi 16 mai 2026**.

Pour en savoir plus : education.gouv.fr/calendrier-scolaire



Contacts utiles

ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES DE VICHY ET LEURS DIRECTEURS/DIRECTRICES

- ◆ **Alsace**, M. Olivier BARDET
16 rue d'Alsace - Tél. **04 70 98 32 18**
- ◆ **Beauséjour**, Mme Anais BRANCHI
30 rue de Reims - Tél. **04 70 98 80 08**
- ◆ **La Colline**, M. Thierry GARCIN
Avenue du Colonel Arnaud Beltrame
Tél. **04 70 98 69 91**
- ◆ **Lyautey**, Mme Sylvie JORDA
13 rue du Maréchal Lyautey - Tél. **04 70 32 34 31**
- ◆ **Pierre-Coulon**, Mme Sylvaine ÉBELY
184-186 Avenue Thermale - Tél. **04 70 98 77 76**
- ◆ **Sévigné et Lafaye**, Mme Florence VIAL
13 rue Neuve - Tél. **04 70 30 55 61**

ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PRIVÉES DE VICHY

- ◆ **Jeanne d'Arc**, Mme Sophie PERCHET
BP 2317 - 12-16 rue du Maréchal Joffre
- ◆ **Annexe Notre-Dame de Lourdes**
50 rue Jean Jaurès

Pour tous les renseignements concernant l'accueil, le TAP, le restaurant scolaire contactez le **04 70 98 50 60**

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES DE VICHY ET LEURS DIRECTEURS/DIRECTRICES

- ◆ **Georges-Méchin**, Mme Géraldine DUMOUSSET
12-16 rue de Soissons - Tél. **04 70 98 57 20**
- ◆ **Jacques-Laurent**, M. Thierry GARCIN
5 et 7 rue des Saules - Tél. **04 70 98 69 91**
- ◆ **Pierre-Coulon**, Mme Sylvaine ÉBELY
Allée des Ailes - Tél. **04 70 98 45 24**
- ◆ **Sévigné et Lafaye**, Mme Florence VIAL
15 rue Neuve - Tél. **04 70 30 55 61**

MAIRIE DE VICHY

Place de l'Hôtel de Ville - BP 42158 - 03201 VICHY Cedex
Tél. **04 70 30 17 17**

ESPACE ÉCOLES - SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(Rez-de-chaussée de la Mairie de Vichy)

- Inscriptions scolaires, accueils périscolaires, TAP et accueil du mercredi
Tél. **04 70 30 17 25** - espace-famille@ville-vichy.fr
- Restauration scolaire - Tél. **04 70 30 55 90**

CENTRE SOCIAL RENÉ-BARJAVEL

Boulevard Franchet d'Espèrey
Tél. **04 70 30 43 20** - centre.social.barjavel@ville-vichy.fr

CONSERVATOIRE DE VICHY COMMUNAUTÉ

Avenue de la Liberté - 03300 CUSSET
Tél. **04 63 64 71 90** - conservatoire@vichy-communaute.fr



Mon ESPACE FAMILLES

en ligne



- **Prise de rendez-vous** pour la pré-inscription en crèche (accueils réguliers)
- **Inscriptions** à l'école, à l'accueil du mercredi, au périscolaire
- **Réservations ou annulations** pour la restauration scolaire
- **Inscriptions** dans les accueils de loisirs, les crèches, le Pass'sport (accueils occasionnels)
- **Inscriptions** au Conservatoire de Vichy Communauté
- **Consultations** des actualités

FAMILLES.VICHY-COMMUNAUTE.FR

Également accessible depuis les sites internet des collectivités

